



# Communiqué de presse

## de la FCE CFDT

Paris, le 23 décembre 2008  
n° /08

### Industries électrique et gazière

## **Augmentation de tarif : la CRE doit revoir sa copie**

La FCE- CFDT avait jugé trop timorée la proposition d'augmentation des tarifs d'utilisation des réseaux publics (TURPE) faite au gouvernement par la Commission de Régulation (CRE). Celle-ci aboutissait à une destruction de valeur des entreprises de réseaux, renvoyait à plus long terme les augmentations nécessaires et ne donnait pas les moyens à RTE et ERDF de remplir correctement leurs missions de service public.

La demande du gouvernement à la Commission de Régulation de l'Énergie, de faire de nouvelles propositions d'augmentation du TURPE, va dans le bon sens.

Cette décision est assortie de recommandations qui font écho aux revendications de la FCE-CFDT. Dans un courrier adressé à la CRE, la FCE-CFDT soulignait la nécessité d'une part, d'investir massivement dans les réseaux de transport pour en assurer la sécurité et la sûreté d'alimentation, et d'autre part, d'accélérer le programme de sécurisation.

Concernant les réseaux de distribution, la FCE-CFDT dénonçait la détérioration de leur qualité, due à plusieurs facteurs dont le manque d'investissements et un niveau de maintenance insuffisant pendant de nombreuses années. Pour la FCE-CFDT, cette responsabilité ne doit pas être supportée par les consommateurs, ni par les salariés, mais par les actionnaires qui ont décidé ces sous-investissements. Le gouvernement prend ses responsabilités en demandant à la CRE de revoir sa copie, la FCE-CFDT attend que l'Etat actionnaire en fasse de même.

Le gouvernement demande aussi à la CRE que le TURPE remplisse son office d'outil de la puissance publique en faveur du développement durable. La FCE-CFDT, qui avait déjà soulevé cette suggestion lors de la première consultation, fera des propositions dans ce sens, lors de son audition auprès de la Commission Champsaur, le 15 janvier prochain.

#### **Contacts:**

**Patrick LARRADET**, administrateur RTE parrainé par la FCE-CFDT ☎ 06 07 38 11 45

**Valérie DELPLACE**, déléguée fédérale en charge des relations Presse ☎ 06 11 78 35 84